

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projets de règlements no 437-46 et 510-5



Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 11 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **437-46**, intitulé : **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 437**, notamment concernant les constructions accessoires pour l'usage habitation unifamiliale jumelée ou contiguë et l'aménagement des murs de soutènement.

Et le projet de règlement numéro **510-5**, intitulé : **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NO 510**, afin de permettre l'usage habitation unifamiliale jumelée ou contiguë dans certains secteurs et ajouter certains objectifs et critères pour l'analyse de demandes portant sur cet usage.

- Qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le **8 août 2017 à 18h30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à leur sujet.
- Que les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/règlementation/projets de règlement).
- Que les projets de règlements numéros **437-46** et **510-5** concernent l'ensemble du territoire et que le projet de règlement no 437-46 sera soumis à la procédure d'approbation référendaire.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 26 juillet 2017.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/VC
